



1 / 8

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II  
Révisé le: 01-03-2015 Remplace la version du: 03-06-2014 Date de PDF: 01-04-2015  
AUTOSOL® Stainless Steel Polish / Poli pour inox 01 001734

## Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### Identification de la substance ou du mélange

### AUTOSOL® Stainless Steel Polish / Poli pour inox, 01 001734

#### Utilisation de la substance/du mélange

Nettoie et polit l'acier fin.

#### Identification de la société/entreprise / Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Autosol LLC P.O. Box 340358, Austin, Texas 78734  
Téléphone +1-512-804-9337, Télécopieur +1-512-804-9337  
eMail: info@autosol.com  
Homepage: www.autosol.com

Le courriel de la personne compétente: info@autosol.com, mads@autosol.com

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

#### Service d'information pour les symptômes d'intoxication:

Tél.:

---

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence de la société:

Tél. 1-800-314-5545 (8.00h - 16.00h)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### Pour l'homme

Voir point 11 et 15.

Le mélange est classé comme dangereux dans le sens de la directive 1999/45/CE.

Irritation de la peau.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Pour l'environnement

Voir point 12.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### RÈGLEMENT (CE) N° 648/2004

15 % et plus, mais moins de 30 %

d'hydrocarbures aliphatiques

5 % et plus, mais moins de 15 %

de savon

moins de 5 %

d'hydrocarbures aromatiques

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Kérosène (pétrole)



2 / 8

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II  
Révisé le: 01-03-2015 Remplace la version du: 03-06-2014 Date de PDF: 01-04-2015  
AUTOSOL® Stainless Steel Polish / Poli pour inox 01 001734

<b>Numéro d'enregistrement (ECHA)</b>	-
<b>Index</b>	649-404-00-4
<b>EINECS, ELINCS</b>	232-366-4
<b>CAS</b>	CAS 8008-20-6
<b>Quantité en %</b>	10 - 20
<b>Symboles</b>	Xn
<b>Les phrases R</b>	65-66
<b>Catégories de classification / Indications de danger</b>	Nocif

<b>2-diéthylaminoéthanol</b>	
<b>Numéro d'enregistrement (ECHA)</b>	-
<b>Index</b>	603-048-00-6
<b>EINECS, ELINCS</b>	202-845-2
<b>CAS</b>	CAS 100-37-8
<b>Quantité en %</b>	1 -< 5
<b>Symboles</b>	Xn/C
<b>Les phrases R</b>	10-20/21/22-34
<b>Catégories de classification / Indications de danger</b>	Corrosif, Inflammable, Nocif

<b>Naphta léger (pétrole), hydrotraité</b>	
<b>Numéro d'enregistrement (ECHA)</b>	-
<b>Index</b>	649-328-00-1
<b>EINECS, ELINCS</b>	265-151-9
<b>CAS</b>	CAS 64742-49-0
<b>Quantité en %</b>	15 -< 20
<b>Symboles</b>	F/Xn/Xi/N
<b>Les phrases R</b>	11-38-51-53-65-67
<b>Catégories de classification / Indications de danger</b>	Dangereux pour l'environnement, Facilement inflammable, Irritant, Nocif

Texte intégral des phrases R / H(GHS/CLP) en toutes lettres, voir rubrique 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Inhalation

Eloigner la victime de la zone dangereuse.

Transporter la victime à l'air frais et selon les symptômes, consulter le médecin.

### 4.2 Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements sales et imbibés, les laver en profondeur à grande eau et avec du savon, en cas d'irritation de la peau (rougeurs, etc.), consulter un médecin.

### 4.3 Contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Si nécessaire, consulter le médecin.

### 4.4 Ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne pas provoquer de vomissement, consulter immédiatement le médecin.

### 4.5 Moyens spéciaux nécessaires pour les premiers secours

n.e.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction approprié

Jet d'eau pulvérisé/mousse/CO2/poudre d'extinction

### 5.2 Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau grand débit

### 5.3 Danger particulier résultant de l'exposition à la substance / préparation en tant que telle,



F

3 / 8

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II  
Révisé le: 01-03-2015 Remplace la version du: 03-06-2014 Date de PDF: 01-04-2015  
AUTOSOL® Stainless Steel Polish / Poli pour inox 01 001734

## aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie peuvent se former:

Oxydes de carbone

Oxydes d'azote

Produits de pyrolyse toxiques.

### 5.4 Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu.

Appareils respiratoires autonomes.

Selon l'étendue de l'incendie

Le cas échéant vêtement de protection complet

### 5.5 Autres indications

Éliminer l'eau d'extinction contaminée conformément aux prescriptions locales en vigueur.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Voir rubrique 13, ainsi que l'équipement de protection individuelle, voir rubrique 8.

### 6.1 Les précautions individuelles

Assurer une ventilation suffisante.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Le cas échéant, faire attention au risque de glissement

### 6.2 Les précautions pour la protection de l'environnement

En cas de fuite importante, colmater.

Éviter la contamination des eaux de surface et des eaux souterraines ainsi que du sol.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

En cas de contamination accidentelle des égouts, informer les autorités compétentes.

### 6.3 Les méthodes de nettoyage

Recueillir mécaniquement et éliminer selon le point 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Manipulation

#### Informations pour une manipulation sans danger:

Voir point 6.1

Assurer une bonne ventilation des lieux.

Éviter la formation de poussières.

Tenir à l'écart des sources d'ignition - Défense de fumer.

Manger, boire et fumer ainsi que la conservation de produits alimentaires sur les lieux de travail est interdit.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Observer les indications sur l'étiquette et la notice d'utilisation.

Appliquer les modes de fonctionnement selon le mode d'emploi.

### 7.2 Stockage

#### Exigences relatives aux entrepôts et récipients:

Ne pas stocker le produit dans les couloirs ou dans les escaliers.

Ne stocker le produit que dans son emballage d'origine et fermé.

#### Conditions de stockage particulières:

Voir point 10

Stockage à température ambiante.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Valeurs limites d'exposition

F



4 / 8

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II  
Révisé le: 01-03-2015 Remplace la version du: 03-06-2014 Date de PDF: 01-04-2015  
AUTOSOL® Stainless Steel Polish / Poli pour inox 01 001734

Désignation chimique	Kérosène (pétrole)		Quantité en %:10 - 20
VME: 200 mg/m3 (ACGIH)	VLE: ---	VNJD: ---	
IBE: ---	Autres informations: Skin, A3 (ACGIH)		
Désignation chimique	2-diéthylaminoéthanol		Quantité en %:1 -< 5
VME: 10 ppm (50 mg/m3) (VME), 2 ppm (ACGIH), 5 ppm (24 mg/m3) (AGW)	VLE: 1(l) (AGW)	VNJD: ---	
IBE: ---	Autres informations: *, TMP n° 49, 49 bis / Skin (ACGIH) / DFG, H (AGW)		
Désignation chimique	Naphta léger (pétrole), hydrotraité		Quantité en %:15 -< 20
VME: 1000 mg/m3 (Hydrocarbures en C6-C12 (ensemble des, vapeurs))	VLE: 1500 mg/m3 (Hydrocarbures en C6-C12 (ensemble des, vapeurs))	VNJD: ---	
IBE: ---	Autres informations: TMP n° 84, FT n° 84, 94, 96, 106, 140 (Hydrocarbures en C6-C12 (ensemble des, vapeurs))		
Désignation chimique	Oxyde d'aluminium		Quantité en %:
VME: 10 mg/m3 (VME, ACGIH)	VLE: ---	VNJD: ---	
IBE: ---	Autres informations: A4 (ACGIH)		
Désignation chimique	Éthanol		Quantité en %:
VME: 1000 ppm (1900 mg/m3) (VME), 500 ppm (960 mg/m3) (AGW)	VLE: 5000 ppm (9500 mg/m3) (VLCT), 1000 ppm (ACGIH), 2(II) (AGW)	VNJD: ---	
IBE: ---	Autres informations: TMP n° 84, FT n° 48 / A3 (ACGIH) / DFG, Y (AGW)		
Désignation chimique	valeur limite général de poussière		Quantité en %:
VME: 3 mg/m3 A, 10 mg/m3 E (AGW, 2.4 TRGS 900) / 10 mg/m3 (I), 3 mg/m3 (R) (ACGIH)	VLE: 2(II) (AGW)	VNJD: ---	
IBE: ---	Autres informations: AGS (AGW)		

Ⓢ VME = Valeurs limites de moyenne d'exposition, a = fraction alvéolaire, t = fraction thoracique (France). // I/R = fraction inhalable/respirable, V = Vapeur et Aerosol, IFV = Fraction inhalable et vapeur, F = fibres respirable (long = >5µm, aspect ratio >= 3:1), T = fraction thoracique (ACGIH, E.U.A.). // E/A = fraction inhalable/alvéolaire (AGW (TRGS 900), Allemagne). | VLCT (ou VLE) = Valeurs limites court terme (France). // 1-8 et (I ou II) = Factor et catégorie de AGW pour les limitations d'exposition à court terme (TRGS 900, Allemagne). | VNJD = Valeur à ne jamais dépasser (France). // TLV-C = Threshold Limit Value - Ceiling limit (ACGIH, E.U.A.). | IBE = Indicateurs biologiques d'exposition (France). ACGIH-BEI = "Biological Exposure Indices" de l'ACGIH (États-Unis d'Amérique). BGW = "Biologischer Grenzwert" (Valeurs limites biologique) (TRGS 903, Allemagne). Prélèvement: B = Sang, Hb = Hémoglobine, E = Erythrocytes (globules rouges), P = Plasma, S = Sérum, U = Urine, EA = end-exhaled air (air expiré en fin d'expiration). Période de prélèvement: a = Aucune restriction / non critique, b = en fin de travail posté, c = après une semaine de travail, d = au bout d'une semaine de travail posté, e = avant le dernier service d'une semaine de travail, f = pendant l'équipe de travail, g = avant le début du poste. |

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### 8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle

Assurer une bonne aération. Ceci peut être obtenu par une aspiration locale ou une évacuation générale de l'air.

Si cela ne suffit pas pour maintenir la concentration à un niveau inférieur aux valeurs maxi autorisées sur les lieux de travail (VME, TLV, AGW), il convient de porter une protection respiratoire appropriée.

Valide uniquement quand des valeurs limites d'exposition sont ici indiquées.

Protection respiratoire:

Normalement pas nécessaire.

En cas de dépassement de la VME, TLV(ACGIH) ou AGW.

Filtre A2 P2 (EN 14387), code couleur marron, blanc

En cas de formation de poussière:

En cas de dépassement de la valeur limite générale de poussières, emploi nécessaire d'un masque antipoussières (EN 143), code couleur blanc.

Protection des mains:

Recommandé



5 / 8

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II  
Révisé le: 01-03-2015 Remplace la version du: 03-06-2014 Date de PDF: 01-04-2015  
AUTOSOL® Stainless Steel Polish / Poli pour inox 01 001734

En cas de contact de longue durée:

Le cas échéant

Gants protecteurs en néoprène (EN 374).

Gants protecteurs en nitrile (EN 374)

Crème protectrice pour les mains recommandée.

Protection des yeux:

En cas de danger de contact avec les yeux.

Lunettes protectrices hermétiques avec protections latérales (EN 166).

Protection de la peau:

Vêtement de protection (p. ex. gants de sécurité EN ISO 20345, vêtement de protection à manches longues)

Information supplémentaire relative à la protection des mains - Aucun essai n'a été effectué. Dans les préparations, la sélection a été effectuée de bonne foi, en tenant compte des informations relatives aux composants.

La sélection des substances a été faite à partir des indications fournies par les fabricants de gants.

Le choix définitif du matériau des gants doit être effectué en tenant compte de la durée de résistance à la rupture, des taux de perméation et de la dégradation.

Le choix des gants appropriés ne dépend pas uniquement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité, laquelle diffère d'un fabricant à l'autre.

La résistance du matériau utilisé pour les gants n'est pas prévisible, il convient donc de faire un test avant leur utilisation. Consulter le fabricant de gants de protection pour apprendre la durée exacte de résistance au perçage et respecter cette indication.

## 8.2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement

n.d.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations générales

Etat physique:

Pâteux

Couleur:

Blanc

Odeur:

Caractéristique

### 9.2. Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Valeur du pH non dilué:

8,5

Valeur pH 10%:

9,0

Point/intervalle d'ébullition (en°C):

>= 100

Point/intervalle de fusion (en°C):

n.d.

Point d'éclair (en°C):

> 100

Inflammabilité (solide, gaz):

Non

Propriétés comburantes:

Non

Limite inférieure d'explosibilité:

n.e.

Limite supérieure d'explosibilité:

n.e.

Le produit n'a pas d'effets explosifs.

Densité (g/ml):

1,045

Hydrosolubilité:

Miscible

Viscosité:

1500 - 2000 mPas (DIN 53211)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

Voir point 7

Peu probable en cas de stockage et de manipulation appropriés (stable).

### Matières à éviter

Voir aussi point 7.

Aucune réaction dangereuse connue.

### Produits de décomposition dangereux

Voir point 5.3

Décomposition exclue lors d'un usage conforme.



Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II  
Révisé le: 01-03-2015 Remplace la version du: 03-06-2014 Date de PDF: 01-04-2015  
AUTOSOL® Stainless Steel Polish / Poli pour inox 01 001734

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë et effets immédiats

Ingestion, LD50 Rat oral (mg/kg):	n.d.
Inhalation, LC50 Rat inhalation (mg/l/4h):	n.d.
Contact avec la peau, LD50 Rat dermal (mg/kg):	Voir point 15.
Contact avec les yeux:	n.d.

### Effets retardés et chroniques

Sensibilisation:	n.e.
Effets cancérogènes:	n.e.
Effets mutagènes:	n.e.
Effets toxique pour la reproduction:	n.e.
Effets narcotiques:	n.e.

### Autres indications

Classification selon la procédure de calcul.  
Peuvent apparaître:  
Irritation des yeux  
En cas de contact de longue durée:  
Dessèchement de la peau.  
Dermatite (inflammation de la peau)

## SECTION 12: Informations écologiques

Persistance et dégradabilité:  
Entièrement biodégradable \*  
> 70% DOC (OECD 302B) \*\*

L'agent tensioactif/les agents tensioactifs contenu/s dans ce mélange répond/ent aux conditions de la biodégradabilité telles qu'elles sont déterminées dans le règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Comportement dans les installations de traitement d'eaux usées:

Selon la formule, ne contient pas d'AOX.

Toxicité aquatique:	Voir point 2.
Écotoxicité:	n.d.
Mobilité:	n.d.
Accumulation:	n.d.

\* Naphta léger (pétrole), hydrotraité

\*\* 2-diéthylaminoéthanol

Résultats de l'évaluation PBT

n.d.

Autres effets nocifs:	n.d.
-----------------------	------

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Pour la substance / préparation / résidus

Numéro de la clé de déchets CE:

Les codes déchets indiqués ci-dessous sont cités à titre indicatif, et se basent sur l'utilisation prévue pour ce produit. En cas d'utilisation spéciale et dans le cadre des possibilités d'élimination des déchets de la part de l'utilisateur, d'autres codes déchets peuvent éventuellement être assignés aux produits. (2001/118/CE, 2001/119/CE, 2001/573/CE)

07 06 99 déchets non spécifiés ailleurs

12 01 14 boues d'usinage contenant des substances dangereuses

Recommandation:

Respecter les prescriptions administratives locales

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II  
Révisé le: 01-03-2015 Remplace la version du: 03-06-2014 Date de PDF: 01-04-2015  
AUTOSOL® Stainless Steel Polish / Poli pour inox 01 001734

Par exemple, déposer dans une décharge appropriée.

Par exemple, installation d'incinération appropriée.

### 13.2 concernant les emballages contaminés

Voir point 13.1

Respecter les prescriptions administratives locales

Vider entièrement le récipient.

Les emballages non contaminés ne peuvent pas être réutilisés.

Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés tout comme la substance.

15 01 04 emballages métalliques

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Informations générales

Numéro NU: n.a.

### Transport routier / transport ferroviaire (ADR/RID)

Classe/groupe d'emballage: n.a.

Code de classification: n.a.

LQ: n.a.

Codes de restriction en tunnels:

### Transport par navire de mer

IMDG-Code: n.a. (classe/groupe d'emballage)

Polluant marin (Marine Pollutant): n.a.

### Transport aérien

IATA: n.a. (classe/danger secondaire/groupe d'emballage)

### Indications supplémentaires:

N'est pas une marchandise dangereuse selon le règlement précité.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### Marquage selon le règlement sur les substances dangereuses incl. les directives de la CE (67/548/CEE et 1999/45/CE)



Symboles: Xi

Indications de danger:

Irritant

Les phrases R:

38 Irritant pour la peau.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Les phrases S:

2 Conserver hors de la portée des enfants.

24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Suppléments: n.a.

Respecter les limitations: Oui

Observer la loi sur la protection des jeunes travailleurs (prescription allemande).

Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII.

## SECTION 16: Autres informations

Ces indications se rapportent au produit prêt à être livré

Points révisés: 1 - 16 (REACH)

Les phrases suivantes représente les phrases R / phrases H (GHS/CLP) des ingrédients (mentionnés au pt. 3).

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.





8 / 8

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II  
Révisé le: 01-03-2015 Remplace la version du: 03-06-2014 Date de PDF: 01-04-2015  
AUTOSOL® Stainless Steel Polish / Poli pour inox 01 001734

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
10 Inflammable.  
20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
34 Provoque des brûlures.  
11 Facilement inflammable.  
38 Irritant pour la peau.  
51 Toxique pour les organismes aquatiques.  
53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Légendes:

n.a. = n'est pas applicable / n.v., k.D.v. = n.d. = n'est pas disponible / n.g. = n.e. = n'est pas examiné  
VME = Valeurs limites de moyenne d'exposition (France) / VLE = Valeurs limites d'exposition à court terme (France)  
TLV-ACGIH = Threshold Limit Value of the American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Etats-Unis) / AGW =  
"Arbeitsplatzgrenzwert" (Allemagne)  
IBE = Indicateurs biologiques d'exposition (France) / ACGIH-BEI = Biological Exposure Indices of the ACGIH (Etats-Unis) / BGW =  
"Biologischer Grenzwert" (Allemagne)  
VbF = Règlement sur les liquides combustibles (Autriche)  
WGK = Cat. du danger pour l'eau (Allemagne) - WGK 3 = Comporte un danger élevé, WGK 2 = Comporte un danger, WGK 1 =  
Comporte un faible danger pour l'eau. VwVwS = Consignes administratives pour les substances présentant un danger pour l'eau  
(Allemagne)  
VOC = Volatile organic compounds (composants org. volatils (COV)) / AOX = composés halogénés org. adsorbables  
Les indications faites ci-dessus doivent indiquer le produit considérant les dispositions de sécurité nécessaires, elles  
ne servent pas à garantir certaines qualités et se basent sur nos connaissances actuelles.  
Toute responsabilité est exclue.

Elaboré par:

**Chemical Check GmbH, Wöbbeler Straße 2-4, D-32839 Steinheim, Tél.: +49 5233 94 17 0, +49 1805-  
CHEMICAL / +49 180 52 43 642, Fax: +49 5233 94 17 90, +49 180 50 50 455**

© by Chemical Check GmbH Gefahrstoffberatung. Toute modification ou reproduction de ce document  
nécessite l'autorisation expresse de l'entreprise Chemical Check GmbH Gefahrstoffberatung.